DÉPOT LÉGAL
N° 18
LOT
1884

24e ANNÉE. — N° 14. 20 CENTIMES LE NUMERO. SAMEDI 2 FÉVRIER 1884.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25m matin.	6 h. 35m matin.	8 h. 12m matin.	9 h. 22m matin.	9 h. 40m matin.	12 h. 12m matin.	3 h. 51m soir.	12 h. 36m matin.	11 h. 44m soir.
5 h. 1 soir.	12 » 55 » soir.	2 » 37 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17m soir.	8 » 10m soir.	5 » 48m soir.	4 » 18m matin
10 h. 47 »	5 » 50 » »	7 » 40 » »	9 » 17 » »	10 » 15 » »	— —	4 » 39m matin.	11 » 30 » »	2 » 19m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. « m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 m soir.

Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15m matin.

Cahors, le 2 Février.

Primes Splendides

Nous offrons à nos lecteurs une magnifiques collection de gravures reproduisant les succès du *Salon*. Par suite d'un traité avec l'Editeur, nous pouvons livrer ces gravures (de 72 centimètres sur 55 cent.) à **1** fr. **25**.

Nous engageons vivement tous les amis des arts à venir apprécier ces chefs-d'œuvre dans nos bureaux.

TITRES DES SUJETS :

Le Printemps. — L'Eté. — L'automne. — L'hiver. — La lettre de l'Absent. — La Pipe à Grand Papa. — Le Goûter. — Chacun son tour. — L'Indiscrète. — Chacun pour soi. — Une réunion d'Amis. — Après le combat. — La Garde du Drapeau. — La veille de Noël. — Les Surprises du jour de l'An. — Une mauvaise recette. — Un directeur et sa Troupe. — La Jeune Mère. — Sur la Plage. — Le sommeil de la Grand'Mère. — Le déjeuner de la Pie. — Un froid de Loup.

Nos abonnés de la campagne recevront les gravures dont il nous indiqueront les titres, en ajoutant **1** fr. **25** pour frais d'emballage et de transport.

***

Les abonnés qui nous ont demandé les primes ci-dessus, peuvent les faire retirer dans nos Bureaux, dès aujourd'hui.

LA CRISE A PARIS

M. Leroy-Beaulieu, l'économiste républicain, a publié au *Journal des Débats* un article dans lequel il est loin de nier la crise qui frappe l'industrie parisienne. Au lieu d'arriver à cette conclusion que la situation actuelle se modifiera rapidement, il pense que la baisse est à son début et qu'elle sera bien autrement intense dans deux ans.

D'après les officiers de paix, il y aurait eu pour le terme du 8 janvier dernier 4,650 déménagements et seulement 3,234 emménagements, c'est-à-dire 1,300 familles ou individus auraient quitté Paris, ou échangé leur logement à eux contre un vagabondage. Il est consolant de dire que les expulsions par ministère d'huissier ne seraient appliquées qu'à 75 locataires.

Paris n'est donc pas prospère ; la France ne l'est pas non plus, mais Paris l'est beaucoup moins.

La population ouvrière de Paris doit ses moyens d'existence principaux à deux branches de travail ; les nombreuses industries du luxe et l'industrie du bâtiment. Les premières ne sont pas florissantes, mais elles ne souffrent pas d'une crise aiguë, la seconde a éprouvé un ralentissement et dans un an on peut prédire que cette industrie du bâtiment n'existera plus à Paris, pour plusieurs années, sauf les ateliers nationaux que l'Etat et la municipalité pourraient vouloir ouvrir.

Dans un an, dit M. Leroy-Beaulieu, on peut être assuré qu'on ne construira plus rien à Paris. De 120 ou 150 étages par semaine, au commencement de 1883, on est descendu à 60 ou 70 aujourd'hui ; l'an prochain il n'y aura que quelques fantaisies individuelles qui feront édifier, pour des convenances particulières, quelque bâtiment à droite ou à gauche. Les travaux d'intérieur de toutes les maisons antérieurement commencées auront aussi cessé.

Voici la conclusion du rédacteur du *Journal des Débats* :

Le remède est non dans un spécifique, mais dans un bon régime, une bonne hygiène.

Depuis cinq ou six ans la direction donnée à la politique économique et financière de la France est très regrettable, elle est en partie cause de tous les maux dont on se plaint. Que l'Etat se mette à dépenser beaucoup moins ; qu'il rompe avec une prodigalité dont aucune nation jusqu'ici n'a donné l'exemple pendant tant d'années consécutives ; qu'il adopte aussi une politique conciliatrice et conservatrice ; qu'il s'efforce de ranimer la confiance, au lieu d'inquiéter les intérêts par toutes sortes de projets d'impôts nouveaux sur le revenu, sur le luxe et par des plans de socialisme d'Etat ; alors, ce que l'on appelle la crise, et ce qui ne mérite pas encore ce nom, pourra graduellement s'atténuer ; mais, si l'Etat persévère dans la débauche financière qu'on a inaugurée il y a quelques années, nous ne savons vraiment trop quelle sera la situation de Paris surtout, et même de la France en 1885 et en 1886.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 janvier 1884.

LA CRISE ÉCONOMIQUE.

M. le président du conseil. — De tous les médecins consultants qui ont été appelés au lit du malade, M. Langlois seul a rédigé une ordonnance ; mais le système de la mutualité n'est possible qu'à la condition d'opérer sous un régime de liberté universelle.

Le gouvernement n'a pas dans les mains la solution de la question sociale.

On reproche au gouvernement de lasser la patience du peuple. (Oui ! oui ! à gauche.)

Le gouvernement, en effet, repousse beaucoup de propositions de l'extrême gauche. Il aime mieux des solutions étudiées que des solutions rapides. (Applaudissements ironiques à droite et à gauche ; rires.)

C'est du côté droit qu'est maintenant l'utopie (exclamations !), utopie éloquente, mais qui nie la force des choses.

Sans doute la vie était plus facile pour l'ouvrier de l'ancienne corporation (ah ! ah !) ; mais c'est là une institution qui a fait son temps, comme tant d'autres. (Protestations à droite.)

Les vraies réformes sont dans l'initiative et la prévoyance individuelles.

M. Clémenceau. — Il peut y avoir lutte pour le développement du bien-être. Il ne doit pas y en avoir pour l'existence.

On n'a pas le droit de laisser l'ouvrier mourir de faim. (Applaudissements.)

Il faut une commission d'enquête chargée de faire, sous huit jours, un rapport sur la crise parisienne. Pour parer aux souffrances, il faut commencer par les connaître.

La question sociale ne peut se résoudre en bloc. Il faut cependant faire quelque chose pour certaines souffrances qui ne peuvent attendre.

Une seule liberté existe, celle qui permet au fort d'écraser le faible. Il est criminel de maintenir ces conditions. (Très bien ! à gauche.)

L'Etat doit répondre aux réclamations du peuple, des travailleurs, de ceux qui crient. Il y en a de trop pauvres et d'autres trop riches. (Bruits divers.)

Il doit intervenir par une répartition nouvelle de l'impôt, dégrevant les uns et augmentant la charge des autres.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Informations

EMPRUNT

Paris, 31 janvier.

La date du 11 février est décidément celle qui a été choisie par le gouvernement, pour l'emprunt.

Les nouvelles rentes amortissables seraient à jouissance avril. Il n'y aurait pas de délai de versement. Le chiffre d'émission est de 76 fr. 50.

Plusieurs établissements pourraient échanger les bons du Trésor contre partie égale de l'emprunt.

Le décret paraîtra dimanche à l'*Officiel*.

TONKIN

Les journaux officieux démentent que l'amiral Courbet ait éprouvé un échec devant Bac-Ninh. Ils ajoutent que les opérations contre cette ville ne commenceront que dans les premiers jours de mars.

ÉCHEC DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

M. Grévy a signé un décret qui annule la délibération du conseil municipal subordonnant la subvention de la ville aux hôpitaux de Paris, à la laïcisation de tout le personnel hospitalier.

LES NIHILISTES

St-Pétersbourg, 31 janvier.

On annonce la découverte d'une nouvelle conspiration.

Il paraîtrait que des Circassiens et des Arméniens gardes du corps du czar, ont été embauchés par les nihilistes.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(3)

l'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

Soudain, il se leva avec impétuosité et courut, les bras ouverts, vers l'ancien lieutenant aux chasseurs de Bourbon :

— Sacrodioux ! citoyen ci-devant, voulez-vous que je vous embrasse ?

— Du meilleur de mon cœur, mon camarade.

Les deux hommes échangèrent une étreinte chaleureuse. Ensuite, carillonnant du couteau sur son verre, le sous-officier appela :

— Holà ! la fille, l'aubergiste, la baraque, tout le tremblement...

Les deux servantes accoururent au tintamarre.

Le militaire commanda :

— Attention, les poulettes ! Ouvrons les ouïes à la consigne... Apportez-nous, incontinent, une couple de fioles de derrière les fagots : Thiaucourt ou Pagny, au choix. On ne regarde pas au prix. Seulement, si le vin n'est pas du plus chenu, je flanque le patron en bouteille à sa place... Est-ce compris ?... Alors, à gauche, par quatre, Margoton et Jeanneton ! Escadron, en avant ! Au trot !...

Puis, s'adressant à son vis-à-vis :

— Je veux que nous trinquions ensemble avec la vieille liqueur des vignes de Lorraine.

Le digne soldat débordait d'une allégresse qui faisait trembler la maison.

Cependant sa physionomie se rembrunit tout à coup. Il se prit à examiner le « citoyen ci-devant » avec une soupçonneuse inquiétude.

— Ah ça ! j'y songe, dit-il, vous avez émigré ?

— Eh bien ? questionna l'autre.

— Eh bien, j'espère que vous n'êtes pas rentré en France avec de mauvaises intentions ?

— De mauvaises intentions ?

— Dame ! il y a comme cela, pour l'instant, à Paris, une bande de Vendéens, de Chouans, de partisans de l'ancien régime qui manigancent contre la République et le premier Consul toute espèce de complots, de traquenards, de machines infernales...

— Rassurez-vous, répondit le gentilhomme d'un ton grave. En profitant du bénéfice de la loi qui m'a rendu au sol natal, j'ai accepté sans arrière-pensée les faits accomplis et l'ordre de choses existant. J'ai pu combattre à ciel ouvert pour une cause qui était celle de la noblesse ; je ne conspirerai pas dans l'ombre contre la paix intérieure de mon pays. Ces messieurs de la Vendée ont leur opinion ; j'ai la mienne.

L'épée de la royauté s'est brisée dans nos mains ; je n'en ramasserai point les morceaux pour les façonner en poignards.

Il ajouta avec un fin sourire :

— Croyez-moi, d'ailleurs, ce ne sont pas les Chouans qui menacent le plus l'existence du premier Consul. Celui-ci a tout lieu de redouter autant Ceracchi et Arèna que Saint-Régent et Cadoudal. Quant à la République, si elle doit finir dans un avenir prochain, ce ne sera pas au profit du prince exilé à Hartwel.

— Comment, interrogea le maréchal-des-logis, vous penseriez que le général Bonaparte...?

— Je pense que le général Bonaparte est un grand capitaine et un grand politique. Plus que personne, j'admire ses talents militaires et leurs éclatants résultats, et si, comme je n'en doute pas, il sait rendre la France aussi calme, aussi prospère au dedans qu'il a su la faire respectée et honorée au dehors, je me sens tout prêt à l'aimer.

Le sous-officier asséna sur la table, en témoignage de satisfaction, un coup de poing qui fit danser la vaisselle.

— A la bonne heure ! s'exclama-t-il. On ne vous demande pas davantage ! Vous voilà désormais caserné dans mon cœur entre le héros d'Arcole, des Pyramides, de Marengo et ma petite sœur Denise !

— Denise !

L'émigré tressaillit violemment.

— Vous avez une sœur qui se nomme Denise ? s'informa-t-il d'une voix qui s'efforçait de maîtriser son émotion.

— Un joli nom, pas vrai ?... Eh bien, je gage que la mignonne est devenue encore plus jolie que son nom, depuis douze ans que je n'ai pas aperçu le bout de son gentil museau !...

La servante rentrait, apportant deux fioles poudreuses...

— Ma mie, lui intima notre militaire, vous donnerez de ma part une bouteille du même à Coliche, le conducteur. Qu'il nous laisse jaser en paix. Aussi bien, je suis son unique voyageur ; et nous avons du temps devant nous pour arriver à Epinal...

Il poursuivit en débouchant un flacon :

— C'était déjà un fameux brin de fille que ma Denise, la brunette, quand je quittai les Vosges pour le 5e dragons. Aujourd'hui, elle tire sur vingt-cinq ans. C'est une femme. Faudra songer à la marier...

Le soin qu'il mettait à débarrasser la fiole de son enveloppe de toiles d'araignée et de sa coiffe de cire rouge, l'avait empêché de remarquer le trouble qui s'était emparé de son compagnon lorsque celui-ci avait entendu prononcer ce nom : Denise ; trouble, du reste, que l'émigré était parvenu à dominer après un effort d'un instant.

Notons ici une particularité qui avait dû échapper à nos convives, mais qu'il importe de faire connaître à nos lecteurs.

La salle à manger de l'hôtel de la Poste était située au rez-de-chaussée et donnait sur la place de Charmes par une large fenêtre, que l'on avait laissée ouverte à cause de la chaleur, et dont, pour empêcher le soleil de pénétrer à l'intérieur, on s'était contenté de fermer les persiennes à claire-voie.

Sous cette fenêtre, il y avait un banc de pierre, sur lequel les voisins de maître Antoine Renaudot venaient faire leur *coerosge* (causerie) le soir.

Personne ne passait à cette heure sur la place, dont le pavé luisait comme un métal fourbi : les paysans étaient aux champs, les ouvriers à leur

Un grand complot contre le czar et sa famille était à la veille de se manifester par une série de crimes politiques ; le chef de la conspiration serait Cratschinski qui assassina le général Mezentzeff.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Par décret du 31 janvier dernier, le Conseil général du département du Lot est convoqué en session extraordinaire pour le 11 février courant, à l'effet de délibérer sur un projet d'installation d'une maison d'école normale de filles à Cahors, et sur les autres affaires urgentes qui pourraient lui être soumises.

COURS DE TOPOGRAPHIE

Le Maire de la ville de Cahors, prévient ses nombreux administrés, que la Société de topographie de France fait professer un cours théorique et pratique de topographie, par un officier du 7e de ligne.

Les conférences auront lieu à la Mairie.

Les personnes qui désirent suivre ce cours, sont priées de se faire inscrire à la mairie, avant le 10 courant.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

Séance du 28 janvier 1884.

Présidence de M. Calmon, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général dépose les publications locales suivantes :

1° le Feu-Follet, n° 51.

2° A Gambetta, stances par M. Abel Escudié (Hommage de l'auteur à la Société des Etudes) ;

3° Le Bulletin de la Société agricole du Lot, n°s 11 et 12, 1883.

M. le Secrétaire général lit ensuite une circulaire de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, invitant la Société des Etudes du Lot à souscrire à sa publication qui a pour titre : Le *Cartulaire de l'Abbaye de Lerins*.

La Société regrette, vu l'insuffisance de ses ressources budgétaires, de ne pouvoir faire à cette demande l'accueil mérité.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, relative à la 8e réunion des délégués des Sociétés des beaux-arts à la Sorbonne.

Cette réunion aura lieu les 16, 17 et 18 avril prochain.

M. le Président invite les sociétaires qui voudraient s'y rendre, à lui transmettre dans un délai rapproché, leurs noms avec les mémoires inédits qu'ils désireraient soumettre au comité des lectures.

Il rappelle qu'en dehors des personnes qui auront envoyé des travaux manuscrits, trois membres seulement de la Société auront droit au bénéfice de la demi-place.

M. le docteur Lebœuf communique les observations qu'il a faites récemment sur la forme des montagnes de nos contrées, et d'où il résulte :

1° Que, dans les environs de Cahors, le sommet des montagnes est très sensiblement arrondi ;

2° Qu'à Condat et Fumel, il est couronné par un plateau qui s'abaisse, à ses extrémités, sur un plan d'inclinaison peu variable ;

3° Qu'à Montcuq et à Castelnau, il prend la forme d'une dentelure de scie.

M. Malinowski présente une analyse du dernier numéro de la *Feuille des jeunes naturalistes*. Il met en relief les qualités de cette revue dont le prix d'abonnement annuel fixé à trois francs seulement, permet aux jeunes gens et aux instituteurs de se livrer à des études très intéressantes. Son directeur, M. Dolfus, la publiait d'abord à Mulhouse ; mais, depuis l'annexion, il en a porté le siège à Paris.

M. Malinowski fait part de maints détails curieux relevés dans le fascicule dont il entretient ses collègues.

M. Paul de Fontenilles signale à l'attention des membres de la Société des Etudes, l'article de M. G. Marmier, consacré à la recherche de l'emplacement du *Monasterium genoliacense*, dans le tome X, VIe livraison du Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

Cette abbaye, dont l'origine remonte jusqu'à Saint-Sours, qui y aurait séjourné, est placée, par nos historiens locaux, sur le territoire de la commune de Ginouillac, arrondissement de Gourdon, Lot.

M. G. Marmier conteste cette attribution et place l'abbaye en Périgord.

Sans vouloir entrer dans le débat, M. de Fontenilles appelle l'attention de ses collègues sur les renseignements qu'il a recueillis dans le village de Ginouillac. Il est de tradition constante qu'une abbaye existait très anciennement sur le territoire de cette commune. On y a conservé le souvenir d'un abbé *Salane* qui la dirigeait. L'abbé Salane fut en effet abbé du *Monasterium genoliacense*. Enfin, on y trouve également le puits « de l'Hermissou » et le lieu dit de « l'*Obio dolon* ou *dé Solono*. » Au lieu dit de l'*Obio dolon*, on a mis à découvert, à différentes époques, des fragments de constructions très anciennes, un chemin pavé, un four de potier et de nombreux débris de tuiles à rebord devant appartenir à la période romaine. Preuves évidentes de l'ancienneté de l'habitation.

M. de Fontenilles ne croit pas que la question de l'emplacement du *Monasterium genoliacense* soit définitivement tranchée.

* * *

La 68e livraison, année 1884, du bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drome, contient, dit M. Paul de Fontenilles, une intéressante notice de M le comte de la Tour-du-Pin-la-Charce sur « La succession dans la maison de la Tour-du-Pin. » On y apprend que les *Alamandi* ou d'*Alleman* étaient alliés à cette illustre maison.

Deux évêques du nom d'Alamandi ont occupé le siège épiscopal de Cahors.

C'étaient : Antoine I, de 1466 à 1475, et Antoine II, de 1477 à 1493.

Antoine II, construisit à l'Église Cathédrale de Cahors la Chapelle de Notre-Dame, dite aujourd'hui Chapelle profonde, et il en fit la dédicace, en grande pompe, le 14 novembre 1484. Il la fit orner de peintures représentant des scènes de la Vierge et d'un grand bas-relief dont on attribue la mutilation aux Huguenots. On y voyait sculptée en grand relief la hiérarchie céleste. Cet évêque y fit également placer ses armoiries qui étaient : « Ecartelé au 1 et » 4, d'azur semé de fleurs de lys d'or sans nombre » à la bande d'argent bronchant sur le tout ; au 2 » et 3, d'argent au lion de gueules, armé, couronné » et lampassé de même. » (Paul de Fontenilles. Notes pour servir à un Armorial des Évêques de Cahors.) Antoine II fonda à perpétuité, dans cette chapelle, à Notre-Dame, une grand messe qui « doit » être répondu et célébrée par huit prêtres ou cha- » pelains versés dans la matière musicale, et aussi » distingués par leurs mœurs que par leur probité. » (L'abbé Salvat), C'est la première fondation de ce genre que nous avons à enregistrer dans notre pays. « En 1482, il commanda à un artiste, pour un » prix très élevé, un magnifique pupitre admira- » blement ciselé et dont notre pays a gardé le sou- » venir : il était destiné à soutenir le livre des » évangiles. » (G. de La Croix.) Ce pupitre représentait un aigle de bronze.

Ses proches parents, *Talabard* ou *Talabaud*, grand archidiacre, *Antoine Alamandi*, archidiacre de Tornès et Louis *de Thes*, *Théis* ou *Thésio*, imitèrent son exemple. « Antoine fonda la messe de 7 h. 1/2, stipulant qu'elle serait chantée par les enfants de chœur. Louis de Thès conçut le projet d'un séminaire ; il en fit même bâtir la chapelle, ainsi qu'une maison voisine, mais la mort le surprit avant l'heure. » (L'abbé Salvat. — G. de la Croix ; trad. L. Ayma.) Cette chapelle est aujourd'hui la chapelle du Lycée.

Les armes de Louis de Thès, dit en terminant M. Paul de Fontenilles, se voient sculptées sur la charmante porte intérieure, dite de la Bonnette rouge, à la Cathédrale de Cahors Il portait : écartelé au 1 et 4 de gueules à deux fasces d'argent engreslées ; au 2 et 3, de France, c'est-à-dire d'azur semé de lys d'or sans nombre. (Dominicy ; G. de la Croix ; l'abbé de Foulhiac ; l'abbé Salvat.)

Pour copie conforme :

Le Secrétaire des séances,

F. LAROUSILHE.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Aux termes d'un arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, le congrès annuel des délégués des sociétés savantes, s'ouvrira à la Sorbonne. le mardi 15 avril 1884 à midi et demi.

Les journées des mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17, seront consacrées aux travaux du congrès.

La séance générale aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le samedi 19 avril à deux heures précises.

CONCOURS DE BŒUFS GRAS DE CAHORS.

Un concours de bœufs gras a eu lieu hier à Cahors. M. Lafon, ancien maire de Saux, a obtenu la première prime pour une magnifique paire de bœufs de race garonnaise qui ne pèsent pas moins de 55 quintaux et font le plus grand honneur à cet éleveur émérite.

Nous souhaitons que ces superbes animaux sortent également vainqueurs des concours de Nevers et de Paris où M. Lafon va les conduire.

Voici la liste des lauréats du concours de Cahors :

1re Prime de	150 fr.	M. Lafon à Saux.
2e	100	M. Devès à St-Médard.
3e	80	M. Bessat à Craissac.
4e	60	M. Lafargues à Calamane.
5e	50	M. Richard à Pradines.
6e	35	M. Faurie à Valroufié.
7e	25	M. Gaillard à Lalbenque.

L'éclaireur d'escadre le *Vaudreuil* commandé par notre compatriote M. le capitaine de frégate Gaillard a quitté Madagascar au commencement de janvier, pour venir désarmer à Lorient.

CONCOURS AGRICOLE A PARIS

L'ouverture du concours général agricole reste fixée au 10 février.

Comme les années précédentes, ce concours se tiendra au palais de l'Industrie, avec une annexe sur le Cours-la-Reine pour la section des machines, des outils et des instruments aratoires.

GRANDES MANŒUVRES

Le ministre de la guerre vient d'arrêter les dispositions relatives aux grandes manœuvres qui seront exécutées l'automne prochain. Les deux corps d'armée du Mans et de Toulouse (4e et 17e corps d'armée) exécuteront des manœuvres d'ensemble d'une durée de vingt jours, y compris le temps nécessaire pour la concentration et la dislocation, sous les ordres respectifs des généraux de Berckeim et Lewal.

ARRESTATION

Le nommé Chalvet, Jean-Pierre, revendeur, demeurant à Cahors, route de Toulouse, a été arrêté, comme étant l'auteur de divers vols de vin, de fourrage et de harnais, commis au préjudice du sieur Auduy, hôtelier, rue St-James, à Cahors.

UN VOL AUDADIEUX

On nous écrit de la commune de Labastide-Marnhac :

Un vol des plus audacieux a été commis mercredi dernier, en plein jour, dans la maison du sieur B..., hameau de St-Rémy. Profitant de l'absence des hommes qui travaillaient au champ, deux malfaiteurs se sont précipités dans la maison, ont fort maltraité une jeune femme qui a perdu connaissance et se sont emparés, après avoir brisé l'armoire, de valeurs pour une somme de 4000 fr. environ. Espérons que ce crime ne restera pas impuni.

UN DRAME

PÉRIGUEUX. — La femme Lamothe qui avait disparu depuis trois mois de son domicile a été retrouvée morte dans la forêt de Barrade: Son cadavre était à demi dévoré par les loups.

On croit à un crime. On suppose que l'assassin après avoir dépouillé la victime d'une somme de 900 francs qu'elle avait sur elle, a porté son corps dans la forêt.

SUICIDE

BERGERAC. — Jeudi soir, des passants ont aperçu, dans le bois de Grimard, pendu à un arbre, le corps du sieur Jean Labaré, âgé de 66 ans, et originaire de Monbazillac.

On a trouvé dans ses poches un livret de la caisse d'épargne de 500 fr. et une somme de 120 fr. en espèces.

---

besogne et les bourgeois à leur digestion.

A peu près à l'instant où les deux voyageurs s'étaient mis à table, un mendiant, portant bâton et besace, avait débouché d'une ruelle qui communiquait à la campagne.

Ce mendiant, dont le bas du visage se perdait dans une barbe grisonnante et touffue, tandis que le haut disparaissait sous un chapeau de paille grossière dont les bords tenaient à la calotte par des reprises, était, en dépit de la saison, emmitouflé d'une vieille limousine de laine, par les trous de laquelle on apercevait une culotte et une blouse qui n'avaient de valeur que pour la cuve d'une papeterie.

Ce mendiant avait traversé la place d'un pas lourd et traînant, comme un homme harassé de fatigue. Il était venu s'asseoir sur le banc.

Sa tête, après avoir dodeliné à droite et à gauche, avait fini par se renverver en arrière et par s'appuyer à la persienne de la fenêtre, tandis que son chapeau, ramené en avant et jusque sur sa barbe, l'abritait du soleil, des mouches et de tout regard indiscret.

Puis il avait paru s'assoupir, comme vaincu par la température étouffante et bercé par le bourdonnement des voix des deux causeurs attablés.

III

INTER POCULA ET DAPES

Nonobstant les appréciations de maître Antoine Renaudot, le rôti s'était trouvé cuit à point ; il n'en restait guère que la carcasse, entre un buisson d'écrevisses furieusement mis à sac et un plat de truites saumonées, — les truites roses de la Moselle, — auquel l'appétit des convives avait fait une brèche.

Maintenant les fraises de bois, les merises de la vallée de Fougerolles et les brimbelles nationales, — petites baies âcres, noires et parfumées, qui poussent dans une bruyère assez semblable au buis, sous les sapins, — couvraient la nappe, servies sur des feuilles de vigne, pêle-mêle avec les fruits confits, les gâteaux secs et les fromages piquants qui révélaient le calcul intéressé du soi-disant cordon-bleu de Stanislas. — calcul dont deux bouteilles vides et une troisième à moitié pleine dénotaient la savante exactitude.

En effet, il était évident que quiconque toucherait à ce complément du repas, devrait, quelque sobre qu'il fût, se livrer à une ample consommation du liquide. Le dessert est l'instant des expansions, des épanchements, des confidences.

Le sous-officier ne s'en montrait pas chiche. C'était un enfant de giberne : le fils d'un trompette et d'une cantinière de Chamboran. Sa mère était morte sous le drapeau en lui donnant une petite sœur.

Son père, blessé à Rosbach, près du maréchal de Soubise, avait dépouillé l'uniforme pour entrer au service de son ancien major, riche gentilhomme du bailliage de Mirecourt en Vosges.

Chez les serviteurs de ce temps-là, obéissance signifiait dévouement et non servilité. Aux gages du marquis son maître, l'ex-houzard avait conservé sa dignité d'homme et de soldat.

C'est ainsi qu'il n'avait point voulu que son *fieu* portât d'autre livrée que la livrée du roi, qui était celle du roi de France.

Elevé militairement dès le berceau, le gars s'était enrolé en 1790 dans Conti Cavalerie, dont le dépôt tenait garnison à Pont-à-Mousson. Puis, ce régiment de Conti était devenu 5e dragons, et ayant échangé sa cornette blanche fleurdelisée contre le guidon tricolore, notre voiontaire avait suivi les nouvelles couleurs de la nation partout où il y avait des horions à se « repasser » et des lauriers à cueillir...

— Du diable, disait-il, si, pendant une douzaine d'année que j'ai traîné mes bottes du Zuiderzée jusqu'au Tibre, et des plaines grasses de Lombardie aux champs sablonneux de Chiseh, diable si j'ai seulement pensée à demander une permission de huit jours pour aller embrasser le vieil homme et la sœurette ! Avec nos généraux, voyez-vous, pas moyen de s'amuser aux bagatelles de la famille. Tous les six mois, la République nous laissait cinq minutes pour souffler : nous profitions des cinq minutes pour dormir, — et nous soufflions en marchant.

— Pourtant vous avez reçu des nouvelles du pays ? questionna l'émigré avec une inquiétude dont nos lecteurs auront plus tard l'explication.

— Bon ! trois lettres, ni plus ni moins : la première à Maxence, la deuxième à Milan, la troisième à Héliopolis. Et quelles lettres ! Toujours la rocambole : « Ayant pour but de t'informer que nous sommes en bonne santé, nous désirons que la présente te trouve de même. » Pour ce qui était d'y répondre, il ne fallait pas y songer. Non pas que je sois brouillé avec l'écriture, sacrodioux ! on manie, Dieu merci, la plume comme l'espadon. Mais on avait, ma foi, d'autres chats à fouetter, depuis les kayserliks de Mélas. d'Alvinzi et de l'archiduc Charles, jusqu'aux Mamelouks de Maurad Bey !

A la formation de la garde consulaire, le sous-officier était entré d'emblée dans cette troupe d'élite. Sa belle conduite à Marengo lui avait valu un sabre d'honneur.

Oui, mais un pli cacheté de noir l'attendait au quartier du Luxembourg, à son retour de la campagne : le vieux trompette de Chamboran venait de passer de vie à trépas. Et Denise restait désormais seule et désolée à la maison...

Le parti du brave garçon fut pris en un instant : Savary s'occupait à réorganiser l'ancienne maréchaussée dans les départements. Notre grenadier à cheval sollicita la faveur de servir dans ce corps. Sa requête ayant été mise sous les yeux du premier Consul avec les pièces à l'appui :

— Je connais cet excellent sujet, avait déclaré Bonaparte... Il est actif, intrépide, intelligent. Avec cela, une poigne de fer et un cœur d'or. C'est un gaillard comme il en faut pour ramener et maintenir l'ordre à l'intérieur du pays. Pour stimuler son zèle, il serait convenable de lui accorder de l'avancement. Vous verrez, citoyen ministre de la guerre, à lui faire échanger ses galons contre une épaulette et à l'envoyer dans les Vosges, où, familier avec la nature des localités et le caractère des individus, il est appelé à rendre de réels services.

Le maréchal-des-logis avait donc été nommé lieutenant dans la gendarmerie nationale à la résidence de Mirecourt.

PAUL MAHALIN

(*A suivre*).

FAUSSE ALERTE

AGEN. — La foire du 30 janvier, favorisée par le temps, a été un peu troublée par un moment de panique dont la cause, d'après ce que l'on dit, est bien innocente.

Un individu qui a voulu passer entre les bœufs, a tapé sur la croupe de l'un d'eux. L'animal ayant pris peur a renversé plusieurs animaux et un homme; de là un moment de trouble qui n'a pas eu des résultats bien sérieux.

MOISSAC. — La variole sévit avec force dans la commune de Finhan.

Devant l'intensité de l'épidémie, M. l'inspecteur d'Académie a ordonné la fermeture des deux écoles de filles et de garçons qui existent dans cette commune.

FOIX. — La petite vérole fait, depuis longtemps des ravages dans l'Ariège. Plusieurs localités en sont succesivement atteintes et ce fléau ne paraît pas toucher à sa fin.

ROCHEFORT. — Aux termes d'une décision ministérielle, en date du 28 janvier 1884, les examens oraux des sous-officiers d'infanterie de marine, candidats en 1884, pour l'école d'infanterie de Saint-Maixent, auront lieu à Rochefort, à partir du 18 février prochain.

SAINT-CLAR (Gers). — Les gendarmes de St-Clar ont arrêté un vagabond de profession, déjà titulaire de plusieurs condamnations, qui, vêtu d'un costume religieux, conduisait un âne et allait quêtant de porte en porte.

L'homme a été conduit en prison et l'âne à la fourrière.

JURISPRUDENCE

Il résulte d'un jugement de la cour d'appel de Paris (5e chambre), rendu le 16 novembre dernier, que l'acquéreur d'un cheval qui forme contre son vendeur une demande en résiliation fondée sur le vice de méchanceté de l'animal, est tenu, pour voir sa demande accueillie, de faire la preuve que le cheval était réellement méchant au moment de la vente.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 26 au 2 février 1884.

Naissances.

Astruc, Charles, rue Nationale, 58.
Besse, Philomène, rue des Boulevards, 14.
Viguié, Céline, rue du four St-Laurent, 9.
Bourdie, Armand, rue Jean Castagné, 2.

Mariages.

Paut, Jules, et Rouby, Louise.

Décès.

Cosse, Jean, cultivateur, 51 ans, célibataire, à Regourd.
Labro, Justine, 50 ans, célibataire, rue du Portail Alban.
Astruc, Charles, 2 jours, rue Nationale, 53.
Vitrac, Antoinette, s. p., 45 ans, (hospice).
Foissac, Euphrasie, s. p., 33 ans, célibataire, Chartreuse.
Abriol, Raymonde, s. p., 66 ans, à St-Henri.
Lafargue, Catherine, s. p., 88 ans, rue St-Pierre.
Alibert, Thérèse, s. p., 62 ans, Impasse St-Urcisse, 5.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX
FONDÉE EN 1819

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

M. SÉGUY, ancien principal clerc, chez Me Talou, avoué, — *Agent général* de la Compagnie Française du **PHÉNIX**, à Cahors, a l'honneur d'informer les nombreux assurés de cette Compagnie, que les bureaux de l'Agence seront transférés, à dater du 5 FÉVRIER prochain, RUE SAINT-PIERRE, près la PLACE DES BOUCHERIES.

CHIEN PERDU.

CENT FRANCS DE RÉCOMPENSE.

Il a été perdu, dans la nuit du 22 au 23 janvier dernier, un Chien d'arrêt, croisé de bouledogue; poil roux grisatre, taille quarante-cinq centimètres environ; queue et oreilles longues; âgé de huit à neuf ans.

L'adresser à l'usine de Coty, à Cahors, à Monsieur Chambert qui donnera CENT FRANCS de récompense à la personne qui le ramènera ou le fera retrouver.

Dernières Nouvelles

L'évêque de Troyes accepte le siège d'Arras.

— M. le comte de Paris rentrera directement à Paris et se rendra ensuite à Cannes.

LE ROI D'ITALIE A BERLIN

Le roi Humbert, la reine Marguerite et le prince de Naples arriveront à Berlin le 20 mars prochain, pour prendre part aux fêtes qui auront lieu le 22, à l'occasion du quatre-vingt-septième anniversaire de la naissance de l'empereur.

Bourse de Paris.

Cours du 2 Février.

Rente 3 p. %.....	77.30
— 3 p. % amortissable.	78.20
— 4 1/2 p. %.....	107.05
— 5 p. %.....	107.50

Recettes utiles

UN BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

Ce curieux instrument nous est signalé par le *Musée de Familles*, dans le dernier bulletin de ses *Concours* où se trouvent des questions de tous genres.

Les longues aigrettes qui terminent les graines de géranium peuvent être utilisées pour faire des hygromètres; car, très-sensibles à l'humidité de l'air, elles se tordent ou détordent sur elles-mêmes, selon que l'atmosphère est plus ou moins chargée de vapeur d'eau.

« Les plus propres pour construire un hygromètre — dit un observateur — sont les graines du géranium odorant à feuilles de ciguë. » Il faut fixer cette semence ou capsule par sa partie inférieure sur un petit cercle. Cet hygromètre, par un temps sec, fait jusqu'à neuf ou dix tours en se tordant sur lui-même. La semence étant fixée par le bas, la partie supérieure, ne se roulant jamais autant et restant toujours allongée, tient lieu d'aiguille; et, quand elle fait plusieurs évolutions entières, on en connaît le nombre en comptant les tours ou spirales de la base. Cet hygromètre, d'ailleurs, ne cesse presque jamais de se mouvoir tantôt dans un sens ou dans l'autre, tant il est facilement influencé.

L'esprit de partout

Le colonel Pédiocrane donne un grand dîner, et pour la circontance, son brosseur Lampernic, fantassin sans astuce, a été promu au grade d'échanson.

Bien entendu, et pour éviter jusqu'à l'hombre d'un impair, le colonel a fait la leçon à Lampernic.

— En passant derrière chaque convive, tu diras simplement avec ton plus gracieux sourire: « Bordeaux, Médoc, St-Emilion, Monsieur ? »

— *Salsifits,* compris!

Aussi de sa plus belle voix, Lampernic, se penchant à l'oreille de chaque convive, a-t-il répété tout le long du repas officiel:

Bordeaux médiocre... c'est humiliant, monsieur! »

Stupéfaction des convives et tête du colonel...

* * *

N... qui jouit d'un nez de proportions plus qu'ordinaires, donne des leçons à des enfants.

L'un d'eux, les yeux fixes et la bouche béante, regarde son professeur et semble plongé dans une profonde méditation.

Le professeur s'en aperçoit et interpelle l'enfant:

— Que regardez-vous comme ça?

— Monsieur, c'est vous, j'aimerais tant prendre votre figure par le manche.

THÉATRE DE CAHORS

Dimanche, 3 Février 1884.

LA DAME DE SAINT-TROPEZ
Drame en 5 actes.

LES PETITS PÉCHÉS DE LA GRAND'MAMAN
Comédie-vaudeville en 1 acte.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Sommaire du numéro 5. — 31 janvier 1884. — Chronique agricole. A. de Céris. — Les chambre consultatives et les comices agricoles. E. Lecouteux. — Le phosphate de chaux dans l'alimentation des poulains. Dr Guyton. — Les mulots. A. Leblond. — Le drainage par perforation. A. Lesne. — Le hache-maïs ascenseur de M. Albaret. E. Lecouteux. — Expériences sur les pommes de terre. Paul Genay. — La vigne et le vin en Crimée. Th. Petit. — La crise économique à la Chambre des députés. E. Lecouteux. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durrnd. — Cours de la bourse. — Gravures noires: Fig. 5. — Hache-maïs de M. Albaret. — Fig. 6. — Vue d'ensemble de l'ensilage de maïs à Cerçay. — Bureaux, rue Jacob, 26, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1204e livraison (2 février 1884). — Voyage au Vucatan et au pays des Lacandons, par M. Désiré Charnay. — 1882. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou, P. Sellier et P. Frittel. — Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 583e livraison (2 février 1884). Texte: La famille Gaudry, par J. Girardin. — Guignol chez soi, par Frédéric Dillaye. — Un jardin suspendu, par Mme de Witt, née Guizot — A travers la France: Pau, par Paul Pelet. — Les aventures de Monsieur Colin-Tampon, par J. Levoisin. — Dessins: Tofani, Emile Bayard, Semeghini, Fr. Schrader, R. Tinant. — Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du No 773, du 2 février 1884: J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des recoltes en terre. — Rollat. Etudes sur la sériciculture. — Trénel. Les vignes américaines dans l'Isère. — Barral. La moissonneuse Junior. — Sanier. Le commerce agricole en 1883. II. — Trouchaud. Les canaux à dériver du Rhône. — Eloire. Le rouget dans l'arrondissement de Vervins. — Agathon. Culture du Gombo — F. Gos. Lettres sur l'agricnlture en Thessalie. IX. — Sagnier. Société nationrle d'agriculture. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravure noire: Moissonneuse Junior.

ST-NICOLAS, 5e année. Sommaire du no 9. (31 janvier 1884). — Mont Salvage (S. Blandy). — La Boule de Neige (Tante Nicole). — Les Pirates (Jacques d'Albray). — Pendant la coqueluche du cousin (Camile Norbert). — La boite aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par A. Sandoz, Lizzie Lawson. B. de Monvel, Burgers, Gaillard, etc. — Bureaux 15, rue Soufflot, Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1er février 1884. — Un Pique-Nique, par Magnabal; Les Lansquenets, par Ernest d'Hervilly. — Les noms de famille, par Léon Kahn; — L'espion des écoles, par Louis Ulbach. — Histoire et Légende des oiseaux de France: le Héron, par Eugène Muller. — La Barrière, par le Bibliophile Jacob. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve; Correspondance et Concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Frédéric Régamey, C. Rôchling, Carl Larsson, Allan Baraud, Kauffmann, Atalaya, Ulysse Butin, Gaillard, etc. — Prix d'abonnement Paris: un an, 14 fr. Départements 16 francs à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Étude de Me DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

VENTE
A SUITE DE
SURENCHÈRE
Fixée au SEIZE FÉVRIER prochain

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-trois, en due forme, entre:

Marie Célarié, veuve de Baptiste Marcillac, sans profession, habitante et domiciliée de la commune d'Aujols, requérante, ayant constitué Me Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors.

Et Jeanne Célarié, veuve de Pierre Célarié, sans profession et Jean Burgade propriétaire, pris en qualité de père et tuteur légal de ses enfants mineurs, tous habitants et domiciliés de la commune de Laburgade co-licicitants ayant Me Billières pour avoué.

Il sera procédé par voie de licitation et en la forme de droit, à la vente et adjudication des biens immeubles ci-après désignés.

Biens surenchéris et à vendre

TROISIÈME LOT

1° Une terre située au lieu dit Peyrières, commune de Laburgade, portee sous le numéro 690 du plan -adastral de ladite commune, section B de la matrice cadastrale, contenant environ six ares;

2° Une pâture située au lieu dit Peyrières, portée sous le numéro 704, section B dudit plan cadastral et contenant onviron quarante-deux ares vingt centiares;

3° Une terre au même lieu de Peyrières, portée sous le numéro 705 dudit plan cadastral et de ladite section B, et de contenance environ vingt-quatre ares quarante-quatre centiares;

4° Une vigne située au lieu dit Pech de l'Hoste, formant partie du numéro 715, section B du plan cadastral de ladite commune de Laburgade, contenant environ quinze ares, ladite vigne limitée par un mur.

5° Un bois situé au lieu de Conquette, commune de Cremps, porté sous le numéro 1148, section B, du plan cadastral de ladite commune de Cremps et contenant trente ares soixante-treize centiares environ;

6° Un autre bois situé au même lieu de Conquette, commune de Cremps, porté sous le numéro 1148 section B, et contenant, trente ares soixante-treiz centiares environ;

7° Une terre au même lieu de Conquette, portée sous le numéro 1149 du même plan cadastral de la même commune de Cremps, section B, et contenant environ dix ares cinquante-six centiares.

L'adjudication a eu lieu, le trente janvier dernier, au profit de Me Billières, qui avait enchéri pour Jeanne Célarié, veuve Pierre Célarié, sans profession, domiciliée à Laburgade.

Mais par acte fait au greffe ledit trente janvier. Les sieurs: 1° François Delons, propriétaire domicilié du lieu de Pouzergues, commune de Cremps; 2° Pierre Célarié et 3° Jean Brugidou, ces deux derniers propriétaires domiciliés de la commune de Laburgade, ont déclaré faire la surenchère du sixième sur ledit troisième lot et porter d'ares, et déja le prix dudit lot, à la somme de deux mille deux cent quatre-vingt-huit francs en sus des charges.

Ils ont constitué Me Delbreil, avoué, aux fins d'occuper sur ladite surenchère.

Dénonce a faite de cette surenchère, conformément à la loi avec avenir à l'audience du seize février courant, pour y assister à la nouvelle adjudication.

En conséquence la vente desdits biens, aura lieu, **le seize février courant,** à l'heure de midi, a l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, en palais de justice de cette ville, sur la mise à prix, de deux mille deux cents quatre-vingt-huit francs ci..... 2,288 fr.
en sus des charges.

Certifié conforme par l'avoué poursuivant.

Cahors, le deux février mil huit cent quatre-vingt-quatre.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le février mil huit cent quatre-vingt-quatre, Fo Ce reçu un franc cinquante centimes, décimes trente-huit centimes.

Signé: DALAT, receveur.

DES AMIS SURPRIS

« Je croirais manquer à mon devoir de ne pas faire l'éloge des Pilules Suisses. J'étais depuis plus de trois ans, souffrant de telles douleurs d'estomac et de ventre, que j'étais obligé de me coucher quand cela me prenait. J'ai employé bien des remèdes qui n'ont abouti à rien, mais voilà que depuis l'automne dernier je souffrais à peu près continuellement, je n'avais pas d'appétit, si je mangeais, une indigestion. J'étais malheureux et je ne savais plus où m'adresser pour me soulager. Un jour, j'ai vu un article, dans un journal, qui parlait des Pilules Suisses, j'en ai acheté et voilà un mois que j'en prends. Je me sens bien soulagé, les douleurs passent; je n'ai plus d'indigestions et je peux travailler quelques moments; plusieurs de mes amis qui sont venus me voir étaient surpris du changement, eux aussi ont pris des Pilules Suisses et en sont bien satisfaits. Ph. BRAAD,
« à Champagnole (Jura). »

M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

La construction maritime française, dont on a trop longtemps contesté la puissance, au profit des chantiers anglais, va être rappelée à doter la flotte de la Compagnie Générale Transatlantique de quatre magnifiques paquebots, qui seront les plus beaux que notre marine commerciale ait encore possédés. D'une longueur de 160 mètres et d'une largeur de 17 mètres environ, ces paquebots auront une capacité de 7,500 tonneaux, avec une force vapeur de 9,000 chevaux. C'est par suite de ces constructions destinées à la ligne postale du Hâvre à New-York, subventionnée par l'Etat, que la Compagnie générale Transatlantique place en ce moment des obligations 5 0/0 de 500 francs par an. L'Epargne qui aime les valeurs sûres et qui recherche surtout les opérations financières réservées à l'industrie nationale, se porte en ce moment sur les obligations de la Compagnie générale Transatlantique.

Elles sont actuellement cotées 460 francs avec tendance à la hausse.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aigües que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — *Franco* 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de Desbrière, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr D'OMÉARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. c

Primes aux Lecteurs du Journal du Lot.

L'administration du journal, certaine de faire plaisir à ses Lecteurs en les mettant à même de faire connaissance avec une invention qui attire l'attention du monde entier, saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de leur procurer un avantage considérable.

Elle a fait le choix **dans la merveilleuse collection des TABLEAUX PEINTURE-BOGAERTS**, de trois beaux sujets que l'on peut voir exposés dans nos bureaux.

Les reproductions de la **Peinture-Bogaerts** qui sont de vrais tableaux peints à l'huile mécaniquement, figureront avec honneur dans une galerie de tableaux.

Voici quelques extraits du témoignage des artistes, qui prouvent leur admiration pour l'exactitude et la perfection de l'exécution des tableaux.

J. PORTAELS. « J'ai été surpris de la façon vraiment étonnante dont vous avez pu reproduire mon tableau. »

Théod. GERARD. « La reproduction de mon tableau est saisissante de vérité et je ne crains pas d'affirmer que vous serez le véritable vulgarisateur de l'art de la peinture par un procédé industriel.

A. ROBERT. « La reproduction de mon tableau est parfaite et j'ai failli la prendre pour l'original. »

E. MEERTS. « Indépendamment de la forme et de la tonalité, la facture et même les empâtements, sont rendus avec une vérité étonnante. »

J. GEEFS. Dir. Musée d'Anvers. « Tous ceux qui ont vu votre reproduction du Christ en raccourci de Rubens le prenaient pour une bonne copie ; mais lorsque je leur ai dit que c'était une reproduction dont vous étiez l'inventeur, tout le monde en était émerveillé. »

☞ Cette (prime exceptionnelle ne sera valable que jusqu'au 1er février,) ces trois sujets sont : ☜

1. Ittenbach,	LE SUAIRE DE Ste VÉRONIQUE.	Cinq Francs	au lieu de frs.	12.50
2. Rubens P. P.,	LA Ste TRINITÉ.	Dix Francs	» » » »	22.—
3. Rembrandt,	LA DESCENTE DE LA CROIX.	Quinze Francs	» » » »	26.—

Toutes les demandes et envois du montant, doivent être adressés au Bureau du *Journal du Lot*, Cahors (Lot), et accompagnées du Bulletin de souscription ci-contre.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné (nom) _____

demeurant à _____ rue _____ n° _____

désire recevoir les tableaux _____

ITTENBACH, Le Suaire de Sainte Véronique frs. 5 (emballage frs. 1.—) mesure 45+40 Cent.
RUBENS, P. P., la Ste Trinité (le Christ en raccourci) fr. 10 (embal. frs. 1.25) « 63+51 »
REMBRANDT, la Descente de la Croix frs. (emball. frs. 1.50) « 70+50 »

et joins le montant en un mandat-poste.

(Signature)

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition *franco* de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins *les mêmes avantages* que les grandes maisons de Paris.

VIGNES AMERICAINES — CHÊNES TRUFFIERS

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près le Pont Valentré, à Cahors

M. SÉGUELA a l'honneur d'offrir à ses clients des boutures de Riparias tomenteux et glabres premier choix, au prix de **3 francs** le cent; ces boutures proviennent de ses pépinières de l'Angle et sont acclimatées à nos terrains. — Il a, comme par le passé, un très beau choix d'arbres fruitiers et d'agrément, et entre autres une grande quantité de pruniers d'Agen, qu'il livre à **50 francs** le cent.

NOTA. — *L'Etablissement ci-devant près l'Hospice, a été transféré près le Pont Valentré.*

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1er *février*, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE

Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR

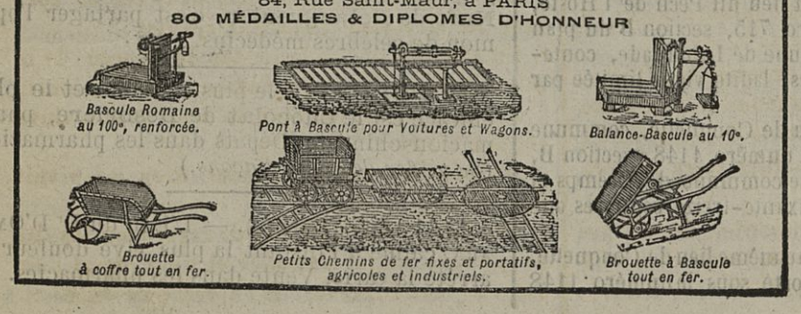

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)

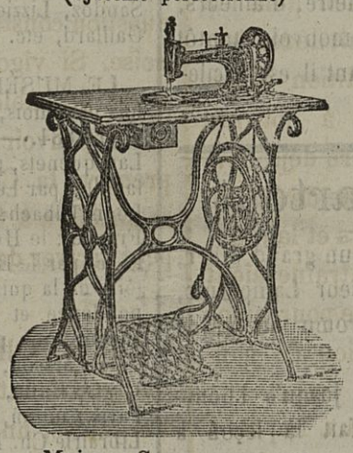

Maison CANGARDEL 4me

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ

UN GRAND HOTEL

Bien situé, à **PÉRIGUEUX**

Facilités de paiement. S'adresser pour tous renseignements au bureau du Journal.

LOTERIE DES

ARTS DÉCORATIFS

DERNIER TIRAGE

LE

31 Juillet prochain

DIX GROS LOTS

Un Lot de :

500.000 F.

Un Lot de **200.000** Fr.

4 lots de	100.000	fr.
4 lots de	50.000	—
8 lots de	25.000	—
20 lots de	10.000	—
100 lots de	1.000	—
400 lots de	500	—

Au total 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris

---

21 RÉCOMPENSES 1er PRIX

MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY

BORDEAUX EXPN INTLE 1882 HORS CONCOURS

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

l'Élixir *des* Vosges *est une liqueur* SUI GENERIS *dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.*

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de **G. de La Croix**, par **L. Ayma**, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant **TOUS LES CHEMINS DE FER** en projet, en construction ou en exploitation

CARTE DU LOT

En vente chez tous les libraires.

En feuile, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50.
25 c. en plus par la poste.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.